



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 SEPTEMBRE 2016

Présents: Wagner, Keiffer, Deischer, Kirtz, Muller, Biren, Simonelli, Glod, Schmitt

Excusés: Schockmel, Gatti, Ney, Krack, Pulli, Pirrotte, Weis

1. Adoption du rapport de la réunion du Conseil du 20 août 2016.

Le rapport est approuvé.

2. Adoption du rapport de la réunion de la Referees Commission du 30 août 2016.

Le rapport est approuvé.

3. Courrier :

HC Standard: Invitation à son Assemblée générale ordinaire le 14 septembre 2016 à 19h00 à la salle d'échec du Hall Omnisport de Bonnevoie. La fédération sera représentée par M. Yannick Glod.

HC Atert Redange: Demande de surclassement de U17 en Seniors de Mme. Richartz Liz né le 22.05.2001, licence 13-387, à partir du 14.09.2016. Le CA autorise le surclassement à partir du 14.09.2016.

HB Rumelange : Le HB Rumelange informe les clubs qu'à partir de la saison prochaine l'usage du col est interdit aux salles omnisports à Rumelange et à Kayl. En cas d'interdiction du col les clubs recevant doivent mettre à disposition au moins 10 ballons aux clubs visiteurs.

HB Esch/Red Boys: Invitation à la présentation officielle de l'équipe seniors 1 le 13 septembre (Red Boys) et 14 septembre (HB Esch).

4. Demandes de prêt

Les prêts suivants sont accordés:

Tania Da Costa de Bettembourg au Standard

Anna Da Costa de Bettembourg au Standard

Cheryl Welsch du Standard à Mersch

Romina Jakova de Schifflange au Standard

Czaika Sally de Dudelange à Pétange

Le CA donne accord aux joueurs Rhys Thorsen et Jonas Bechthold du HC Atert Redange de jouer pour le club du HB Mersch vu que Redange n'a pas d'équipe dans la catégorie U17.

5. Présentation Adrian Stot: Sportlycée, U18 Bulgarie, Equipe nationale A

M. Stot explique le fonctionnement du Sportlycée en détail. Il présente la liste des joueurs sélectionnés des cadres U13, U15, U17, U19 et les horaires d'entraînements. Il revient à l'U18 Championship en Bulgarie en distribuant un relevé détaillé avec les performances de chaque match et chaque joueur pendant le tournoi. Puis M. Stot fait un bilan des campagnes du cadre national A de la saison passée. Il réaffirme qu'il est



contient avec le mode de préparation qui comprend en moyenne 2 semaines de préparation avec au moins un match de préparation. Il suggère de professionnaliser l'entourage des joueurs dans les clubs afin d'améliorer sensiblement le niveau de jeu.

6. LUX-ISR

La fédération israélienne a confirmé son arrivée à Francfort le 03 novembre. Un premier match sera organisé à Mersch vendredi le 04 novembre à 19h00. Le deuxième sera joué à Pétange le 05 novembre à 18h00. Les clubs sont informés et l'organisation a commencé. La fédération essaie d'organiser des matches amicaux dans le cadre des matches LUX-ISR.

7. Adaptation du code disciplinaire au nouveau règlement

Suite au nouveau règlement de l'IHF la Referees Commission a proposé les changements du code disciplinaire suivants:

Ancien :

Art. 7

Si, au cours de la dernière minute de jeu, le ballon n'est pas en jeu et qu'un joueur ou un officiel repousse ou empêche l'exécution du jet et de ce fait prive l'équipe adverse d'une possibilité de se mettre en position de tir, d'une chance d'entrer en occasion manifeste de but, ce comportement doit être considéré comme particulièrement grossier (article 8.10C du règlement de jeu de l'IHF) :

Suspension : 1 journée ferme amende de 50,-

Nouveau:

Art. 7

Si, au cours des 30 dernières secondes du jeu, le ballon n'est pas en jeu et qu'un joueur ou un officiel repousse ou empêche l'exécution du jet et de ce fait prive l'équipe adverse d'une possibilité de se mettre en position de tir, d'une chance d'entrer en occasion manifeste de but, ce comportement doit être considéré comme particulièrement grossier (article 8.10C du règlement de jeu de l'IHF) :

Première infraction durant une saison:

Suspension: 0 journée pas d'amende

Deuxième infraction durant une saison

Suspension: 1 journée avec sursis amende de 50.-

Troisième infraction durant une saison

*Suspension: 1 journée ferme amende de 100.-
+ la journée de sursis de la deuxième infraction*

Toute future infraction durant une saison:

Suspension: 2 journées fermes amende de 100.-

*Si, **au cours des 30 dernières secondes du jeu**, le ballon est en jeu et que l'équipe adverse, par infraction aux règles 8.5, 8.6, **8.10a) ou 8.10b)** du règlement de jeu de l'IHF, est privée d'une chance de tir au but ou d'une occasion manifeste de but, le*

*comportement est à sanctionner suivant le rapport des arbitres suivant l'article 3 et 4, **resp. l'article 6** ci-dessus.*

Le CA accorde la proposition unanimement (Coupe et Championnat). Les changements seront appliqués à partir du weekend du 16 au 18 septembre. Les modifications seront communiquées aux clubs séparément par email (art.44 statuts FLH). La fiche de réponse est à renvoyer à la FLH dans un délai de 14 jours. Le CA informera les clubs du résultat du vote par li biais du rapport de sa prochaine réunion.

M. Simonelli regrette en même temps le manque d'intérêt des clubs concernant la présentation du nouveau règlement le 11 septembre à la maison des sports (plusieurs clubs n'étaient pas présents). En même temps il rappelle que les clubs sont responsables de l'arbitrage dans les catégories U10 U12 et U14 à partir de la saison 2016-17. Chaque club doit annoncer au moins un tuteur qui est responsable des jeunes arbitres (JA).

8. Ordre du jour première réunion Commission des présidents

L'ordre du jour sera envoyé le 14 septembre aux présidents des clubs.

9. Calendrier des réunions du CA proposé par la Commission Calendrier :

12.11, 03.12, 17.12.

10. RAPPEL: Formation feuille de match électronique et saisie des résultats des rencontres le 20 septembre à 18h30 à la maison des sports

Tous les clubs doivent être présents avec 2 personnes responsables de la gestion technique et informatique du club. Il s'agit d'un cours de remise à niveau de la feuille de match électronique et des nouveautés concernant l'enregistrement des résultats des matches à effectuer par les clubs au nouveau site de la FLH.

Les résultats des 1/8 Finales de la Coupe de Luxembourg de ce weekend sont à envoyer directement après le match par le club recevant par email au mail@flh.lu.

12. Handball Strassen:

Suite à une lettre signée par le président M. Stefan Chorus et le secrétaire Alain Huberty annonçant la dissolution du club, le CA prend la décision d'exclure le club de la fédération. Tous les joueurs et officiels du club ont la possibilité de faire une nouvelle licence dans un autre club.

13. Bilan du Season opening du 07 septembre

Le 1^{er} Season opening a été un grand succès. Le CA envisage une répétition l'année prochaine environ 10 jours avant le début de la saison. Merci aux clubs qui étaient présents.



14. Handstargame 2016/2017

Suite à l'entrevue avec M. Adrian Stot le CA prend la décision d'annuler le Handstargame prévu le 18 décembre. En effet la préparation de l'équipe nationale pour les campagnes en janvier commence le 20 décembre. Vu le programme chargé cette saison, le Handstargame n'aura pas lieu cette année.

15. Fermeture du bureau:

Le bureau de la fédération restera fermé du 29.09 au 30.09. M. Schmitt est en congé du 27.9 au 5.10 inclus.

16. Procédures avant et après les matches de la Sales-Lentz League

Afin d'améliorer l'organisation des matches en Sales-Lentz League Hommes et Dames, le CA a élaboré une procédure de match à respecter par tous les clubs de la SLL. Une liste plastifiée sera distribuée aux clubs lors de la réunion de la commission des présidents. Il est essentiel que tous les clubs respectent ce déroulement pour avoir une identité commune dans la Sales-Lentz League Hommes et Dames.

Prochaine réunion : Samedi, le 8 octobre 2016 à 09h30 à la maison des sports

Ordre du jour :

- 1. Adoption du rapport de la réunion du CA du 13.09.2016**
- 2. Adoption du rapport de la Referees Commission du 21.09.2016**
- 3. Bilan Commission des présidents**
- 4. LUX-ISR**
- 5. Challenge Future Champions 06.11.2016 à la Coque**
- 6. Divers**